

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 20 septembre 2019, à 14h35, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 11 septembre 2019 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés : M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents :

Procurations : Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire,
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, *excusée*.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 **Subventions aux associations à caractère social (Solidarité départementale)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions aux associations "Culture à Vie", "Visites des Malades et Etablissements Hospitaliers" et "Ulphacette" pour respectivement 4 200 €, 200 € et 1 000 € au titre de 2019 compte tenu de l'intérêt local de leurs actions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

2 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 11 familles pour un montant total de 8 800 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

3 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestion associative**

Il est proposé à la Commission permanente d'octroyer une aide financière aux deux associations gestionnaires des Maisons d'assistantes maternelles "MAM'Ô'Trésor" de SAINT PATERNE et "Ô jardin des rêves" de VOIVRES LES LE MANS, d'un montant total de 6 860,70 €, pour l'acquisition de matériel et d'équipement.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

4 **Création du lieu de vie et d'accueil "arbre à chance"**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la création du lieu de vie et d'accueil "arbre à chance" situé au grand-lucé et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention à intervenir avec "arbre à chance" à effet du 1er octobre 2019, ainsi que ses éventuels avenants.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

5 **Nouvelles modalités d'aides à l'investissement à destination des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes, des personnes en situation de handicap ou des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance**

Il est proposé à la Commission permanente de définir les modalités d'aides à l'investissement pour :

- les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes afin de faciliter la réalisation d'investissements,
- ainsi que les établissements pour adultes en situation de handicap et les Maisons d'Enfants à Caractère Social, en leur permettant de bénéficier d'une subvention d'investissement pour le renouvellement d'équipements et de mises aux normes (hygiène et sécurité).

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 6 **Convention de partenariat et d'adhésion avec le Gérontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat et d'adhésion avec le Gérontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 7 **Charte d'utilisation du portail de la DGFIP pour les données relatives aux bénéficiaires de l'APA**
Il est demandé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la Charte d'utilisation du portail de la DGFIP pour les données relatives aux bénéficiaires de l'APA.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 8 **Appel à candidature dans le cadre de la préfiguration de la réforme de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental à publier un appel à candidatures de Formalisation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les SAAD, dans le cadre de la préfiguration de la réforme de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

Commission Insertion et Logement

- 9 **Emploi - Avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM) 2019 avec l'Etat**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2019 avec l'Etat, et son annexe, dont le projet est joint en annexe.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 10 **Insertion - Avenant financier 2019 à la convention du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI)**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant financier 2019
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

11 Logement - Aides à la pierre

Il est proposé à la Commission permanente d'annuler les subventions octroyées à Sarthe Habitat lors de la Commission permanente du 14 novembre 2014 d'un montant de 72 500 € au titre de la délégation des aides à la pierre et de 65 000 € au titre de l'aide départementale aux PLAI ; d'attribuer 8 291 € à Sarthe Habitat au titre de la délégation des aides à la pierre et 10 000 € au titre de l'aide départementale aux PLAI. Au titre de l'aide départementale aux organismes HLM pour la réhabilitation de leurs logements sociaux, d'attribuer 130 000 € et 9 387 € à Sarthe Habitat ; 12 704 € et 2 452 € à Le Mans Métropole Habitat et enfin 14 000 € à Podeliha.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

12 Logement - Fonds de Solidarité pour le Logement - Attribution de subventions au titre de la convention départementale pour la prise en charge des impayés d'énergie et des actions de prévention avec EDF

Il est proposé à la Commission permanente :

- de prendre acte, au titre de la convention départementale pour la prise en charge des impayés d'énergie et des actions de prévention signée en 2019 avec EDF, de l'attribution par EDF de 5 000 € à la plateforme Energiqu'Mans du CCAS du Mans et de 2 000 € à « l'appartement éco » de Sarthe Habitat à Montval-sur-Loir et de l'acquisition d'ampoules LED, pour un montant de 1 000 €,
- d'accorder les subventions suivantes : 2 000 € à la "Maison Pour Tous" de Coulaines pour le fonctionnement de l'appartement pédagogique et 10 000 € à Sarthe Nature Environnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

M. Yves CALIPPE, membre du Conseil d'administration de Le Mans Métropole Habitat, ne prend part ni au débat ni au vote.

13 Logement - Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder, dans le cadre du dispositif de lutte contre l'habitat indigne, deux subventions de 2 500 € chacune à des propriétaires occupants situé à Marcon et à Téléché, pour la réhabilitation de leur logement.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

14 Logement - Fonds de Solidarité pour le Logement - Contribution de la CAF pour l'exercice 2019

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour l'exercice 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

15 Logement - Convention AMI - Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2019-2020 conclue entre l'Etat le Département, retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord »

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2018 – 2019, conclue entre l'Etat et le Département, retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord ».

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 16 **Logement - Convention de partenariat et de financement conclue entre l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) et le Département dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord"**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat 2019 avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) dans le cadre d'une mission d'évaluation de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord », et d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'ANSA.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 17 **Logement - Avenant n°1 à la Convention d'OPAH de la Communauté de communes Maine Saosnois (sur la partie sarthoise de l'ex-Saosnois)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de la Communauté de communes Maine Saosnois.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 18 **Virement d'Autorisation de Programme pour le lancement du projet SDSI n°74 "GED FSL"**

Il est proposé à la Commission permanente d'inverser les calendriers de démarrage des projets GED RSA et GED FSL et de ce fait effectuer un virement d'autorisation de programme et de crédits de paiement associés

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 19 **Convention de partenariat et d'actions de maîtrise des risques électriques sur les sièges d'exploitations agricoles**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention avec Enedis (ex ERDF), la Chambre d'Agriculture de la Sarthe, la FDSEA, la M.S.A. Mayenne Orne Sarthe et la Fédération Départementale des Jeunes Agriculteurs (JA72) pour participer à la mise en œuvre d'une action de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 20 **Protocole d'accord relatif à l'obtention des accès au réseau sous tension ou sous consignation, à la réalisation par ENEDIS des travaux sous tension et à la mise en place de moyens de réalimentation**

Il est proposé à la Commission permanente, d'habiliter le Président à signer la convention au titre du seul objet 1 figurant à l'article 1 de la convention relative aux accès au réseau sous tension ou sous consignation, pour la réalisation par Enedis des travaux sous tension et la mise en place de moyens de réalimentation.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

21 **Transition énergétique- Convention Territoires d'énergie Pays de la Loire- Convention Espace info Energie**

Il est proposé à la Commission permanente:

- d'habiliter le Président à signer la nouvelle convention entre les autorités organisatrices de la distribution d'énergie permettant l'entrée de la Région dans le Territoire d'énergie des Pays de la Loire
- d'accorder une subvention de 15 000 € à Sarthe Nature Environnement pour le fonctionnement de l'Espace Info Energie et de valider la convention avec l'Espace info Energie précisant les modalités de partenariats avec cette structure en matière de transition énergétique.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

22 **Virement autorisation de programme - Déploiement du réseau fibre optique sur l'ensemble des Communautés de communes du Département**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser un virement de 20 000 € d'autorisation de programme entre opération de même nature.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

23 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 27 102,87 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

24 **Dotations complémentaires de fonctionnement 2019**

Il est proposé à la Commission permanente de réajuster la dotation de fonctionnement 2019 de certains collèges publics pour un montant global de 67 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

25 **Tarifs internat collège Henri Lefevre à Arnage - Ventilation du forfait jour**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir donner son accord concernant la ventilation du forfait Jour décidé lors de la Commission permanente du 17 mai dernier dans le cadre de l'ouverture de l'internat au collège Henri Lefevre à Arnage.

Soit 9,60 € ventilés comme suit :

- Petit déjeuner : 1 €
- Déjeuner : 4,30 €
- Goûter : 0,30 €
- Dîner : 4 €

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 26 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**
Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 29 248,31 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 27 **Aides à l'éducation**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement, soit 1 278,90 €, au collège public Joséphine Baker (ex Vauguyon) pour l'accueil de collégiens allophones.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 28 **Désignation des personnalités qualifiées pour siéger dans les conseils d'administration des collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis sur la nomination de nouvelles personnalités qualifiées pour siéger dans les Conseils d'administration des collèges publics Kennedy à Allonnes et Pierre-Gilles de Gennes au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Infrastructures routières

- 29 **Convention voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer une convention de financement avec la région des Pays de la Loire pour les travaux routiers du giratoire de Trangé sur la RD 357.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 30 **Proposition de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2019**
Il est proposé à la Commission permanente de voter la répartition de l'aide départementale à la voirie communale (ADVC) 2019 pour les cantons d'Ecommoy et La Ferté-Bernard.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 31 **Modification de la répartition du programme 2019 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la nouvelle répartition du programme 2019 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 32 **Déclassement d'un tronçon de la RD 1 et classement dans la voirie communale de Conflans-sur-Anille**
Il est proposé à la Commission permanente de décider du classement d'un tronçon de la RD 1 du PR 30 + 550 au PR 30 + 790 sur 240 m de longueur, en vue de son classement dans la voirie communale de Conflans-sur-Anille.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 33 **Déviation de Saint-Calais**
Acquisitions et cessions de parcelles sur les Communes de Saint-Calais et Montaillé
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les acquisitions et cessions avec les riverains dans le cadre de la déviation de Saint-Calais au prix de 0,41 € le m² et d'habiliter la 1^{ère} Vice-Présidente à signer les actes administratifs et tous documents afférents à ces dossiers.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 34 **Autorisation d'occupation temporaire d'un terrain sur la commune de Parigné l'Évêque**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention d'occupation temporaire et tous les documents y afférents avec la société Cofiroute sur la commune de Parigné l'Évêque.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 35 **Cession de l'ancien centre d'exploitation de Montbizot**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de l'ancien centre d'exploitation de Montbizot à un particulier pour une offre d'acquisition au prix de 72 450 € conforme à l'avis du Pôle d'Evaluation et d'autoriser le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 36 **Cession d'un terrain sur la commune de La Chapelle-Saint-Rémy**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de la parcelle cadastrée section ZC n°59 à l'indivision Gaubert pour une somme totale de 262,60 €.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 37 **Répartition 2019 du produit des amendes de police**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la répartition 2019 du produit des amendes de police proposé en annexe 1.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**
M. François BOUSSARD, Maire de Mansigné, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 38 **Modification de la fiche d'aide relative à la répartition du produit des Amendes de police**
Il est proposé à la Commission permanente de modifier la fiche d'aide relative à la répartition du produit des Amendes de police afin de passer le taux maximum de subvention à 30 %.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 39 **Admission en non-valeur - Budget annexe du Parc départemental**
Il est proposé à la Commission permanente de décider l'admission en non-valeur de la somme de 2 083,20 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 40 **Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 1 200 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de trois communes, d'une communauté de communes et de deux syndicats, conformément à l'annexe 1.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 41 **Agriculture**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention globale de 1 275 € à raison de 425 € pour chacun des 3 comices listés ; d'accorder une subvention totale de 4 800 € à 24 Jeunes Agriculteurs dans le cadre de leur Stage Préparatoire à l'Installation (SPI) ; d'accorder une subvention globale de 69 785,77 € à 6 exploitations agricoles , dans le cadre du PCAE (1er appel à projets 2019) ; une aide globale de 38 150,83 € à 4 structures agricoles , dans le cadre de l'aide 5.08 "Transformation de produits agricoles à la ferme"; d'accorder une aide de 600 €, au titre du fonctionnement, à l'Union Apicole Agricole Sarthoise, pour l'aider à mener à bien ses missions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 42 **Environnement**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'accorder 4 481,66 € à la commune de La Ferté-Bernard pour les travaux de gestion et de suivi écologique de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux, 1 500 € à l'Association CRI 72 pour l'aider à porter des procédures judiciaires suite aux problèmes de nuisances sonores liées à la LGV, 1 732 € à la Commune de Clermont-Créans pour les travaux destinés à préserver le niveau d'eau sur les zones situées en amont et 3 036 € pour les particuliers, associations ou entreprises, pour la nouvelle dynamique en faveur du bocage,
- d'acquérir les cavités souterraines de l'ancienne champignonnière "Les Piliers" sur la commune de Luché-Pringé pour un montant de 100 000 € (hors frais de notaire) et d'habiliter le Président à signer les actes administratifs correspondants.
- d'adopter, le cadre d'aide, pour la prise en charge financière du transport, permettant aux collèges de réaliser des visites d'exploitations ou d'entreprises de transformation de produits locaux dans le cadre du dispositif Défi Eco-Marmiton.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

43 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente de valider les propositions d'affectations des dotations cantonales associatives proposées par les Conseillers départementaux des cantons de Sillé-le-Guillaume et de Loué pour un montant de 53 490 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

44 **Artisanat commerce**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer une subvention de 34 594 € à la commune de Joué l'Abbé, soit 20% du montant des dépenses éligibles estimées à 172 970 €, au titre de l'aide aux communes et Communautés de communes rurales pour le maintien du dernier commerce.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

45 **Admissions en non-valeur de taxes d'aménagement et de taxes d'urbanisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis favorable à six demandes d'admission en non-valeur de la taxe d'aménagement et d'émettre un avis favorable à vingt-neuf demandes d'admission en non-valeur de taxes d'urbanisme.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

46 **Politique de l'eau - Convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur les missions du Satese figurant en annexe précisant les modalités de partenariat et d'autoriser le Président à la signer, ainsi que les avenants éventuels, dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme,
Enseignement supérieur**

47 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 12 500 € au titre de la sensibilisation ; 41 000 € au titre des festivals ; 11 900 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

48 **Conventions de partenariat - plan lecture publique - aides aux associations culturelles - aides aux animations culturelles - don d'ouvrages**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver et d'habiliter le Président à signer les conventions de partenariat pour la "Sélection du Petit dévoreur" avec la commune du Mans, de type B1 dans le cadre du Plan lecture publique avec la commune de Mulsanne, pour "Prix des Lecteurs 13-16 ans" avec la Ville du Mans et l'Association "La 25ème Heure du Livre" ainsi que la convention précisant les missions de cette association et d'accorder une subvention à la commune de Mulsanne au titre du Plan lecture publique, des aides à trois associations culturelles et à deux communes pour soutenir leurs animations culturelles et d'autoriser la cession gratuite d'ouvrages écartés des fonds à l'Association "RecycLivres".

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

49 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 13 500 € à des acteurs patrimoniaux, et d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition du blockhaus du collège Berthelot à l'association AOK 7 (annexe 1).

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

M. Régis VALLIENNE, Président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Vallée du Loir, ne prend part ni au débat ni au vote.

50 **Sports mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente un crédit de 6 400 € aux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

51 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 111 500 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

52 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 44 000 € aux trois associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

53 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter les mises à jour du Schéma Départemental d'itinéraires cyclables « La Sarthe à Vélo »
- de voter l'entrée du Département de la Sarthe au Comité d'itinéraire V 47
- d'accorder une subvention de 2 949,20 € à la commune de Parigné-l'Évêque et 7 579,63 € à la commune de Thorée-les-Pins
- d'adopter l'avenant à la convention passée avec l'association FIAA
- de voter les virements d'AP et de CP sur l'exercice 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

54 **Convention entre le Conseil départemental de la Sarthe et Sarthe Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente une convention entre le Département et Sarthe Tourisme afin de permettre aux agents bénéficiaires de cette agence de participer à l'Arbre de Noël du personnel.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

55 **Enseignement supérieur**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer trois prêts d'honneur remboursables dans un délai de quatre ans à trois étudiants originaires de la Sarthe représentant un engagement total de 7 500 € et de procéder au renouvellement du représentant du Département au Conseil d'Administration de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université du Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

56 **Convention pour l'occupation de terrains et de leurs dépendances par la mise en œuvre d'une protection locale contre les inondations sur les quartiers Australie Et Heuzé**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental de signer la convention pour l'occupation de terrains et de leurs dépendances par la mise en œuvre d'une protection locale contre les inondations sur les quartiers Australie Et Heuzé.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

57 **Admissions en non-valeur - Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité et redevance d'occupation du Domaine Public Fluvial**

Il est proposé à la Commission permanente l'admission en non-valeur relatives à la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité et à la redevance d'occupation du Domaine Public Fluvial de sept titres de recette pour la somme de 300,06 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

58 **Garantie d'emprunt accordée par le Département - Société Immobilière Podeliha. Mainlevée partielle d'hypothèque**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour la mainlevée partielle d'une hypothèque prise au profit du Département en contrepartie de sa garantie d'emprunt accordée à la Société Immobilière Podeliha (ex SA d'HLM F2M depuis le 1er juillet 2019) pour deux emprunts.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

59 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe habitat Sillé-le-Guillaume et Le Grez**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 647 246 € destiné à financer la réhabilitation de 30 logements locatifs situés à Sillé-le-Guillaume et Le Grez.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

60 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Mamers**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 525 767 € destiné à financer la réhabilitation de 25 logements locatifs individuels situés Résidence du Coteau à Mamers.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

61 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Allonnes**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 150 807 € destiné à financer la construction de 16 logements locatifs collectifs situés La Croix Georgette à Allonnes.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

62 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 6 000 € à différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 63 **Acquisition d'un immeuble situé à la Croix de Pierre au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente, l'acquisition d'un immeuble auprès de la SCI 2H-MF, situé à la Croix de Pierre au Mans, dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine, cadastré section CL n° 10, d'une superficie de 445 m² au 4, rue des Maillets, pour un montant net vendeur de 300 000 € dont 15 000 € HT d'honoraires de négociation et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 64 **Acquisition d'un plateau immobilier 160 avenue Bollée au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'autoriser l'acquisition d'un plateau immobilier auprès de la Mutuelle d'Assurances du Corps de Santé Français, situé 160 avenue Bollée au Mans, pour un montant total de 165 000 € net vendeur.
 - de préciser que la rédaction de l'acte sera confiée à Maître Anne-Virginie FOURNIER-POUPLARD, notaire au Mans et que les frais notariés seront à la charge du Département de la Sarthe en qualité d'acquéreur.
 - d'habiliter le Président à signer l'acte à intervenir et tous les documents y afférents.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 65 **Acquisition de locaux rue des Grandes Courbes au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'un ensemble immobilier, section RX n° 22, situé 32 rue des Grandes Courbes au Mans pour un montant total de 750 000 € net vendeur et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'acte à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 66 **Partenariat média**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention à la radio Cartable FM dans le cadre des radios associatives en milieu scolaire.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 67 **Déploiement du télétravail au sein du Département de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente le déploiement du télétravail au sein de la collectivité suite à la période d'expérimentation.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 68 **Transmission électronique des documents budgétaires**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de l'égalité.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

69 **Convention de mise à disposition d'un agent du Département de la Sarthe auprès du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)**

Il est proposé à la commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent du Département auprès du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF).

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

70 **Avenant à la convention relative au secrétariat des instances médicales**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention relative à l'exercice par le Centre de Gestion de la Sarthe du secrétariat du Comité médical et de la Commission de réforme

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

71 **Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission chargée d'établir la liste annuelle du jury d'assises**

Il est proposé à la Commission permanente de procéder à la reconduction des membres élus pour siéger et représenter le Conseil départemental au sein de la Commission chargée d'établir la liste annuelle du jury d'assises

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

72 **Développement économique - Retrait du Département du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Promotion des Parcs d'Activités d'intérêt Interdépartemental de Cerisé et d'Arçonnay**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le retrait du Département de la Sarthe du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Promotion des Parcs d'Activités d'intérêt Interdépartemental de Cerisé et d'Arçonnay (SMAPACA), d'approuver le transfert de la propriété du bâtiment agroalimentaire à la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) et d'approuver le transfert de propriété à la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) de la zone d'activité d'Arçonnay

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

73 **Développement économique - Transmission d'actions SECOS**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le rachat par le Département de la Sarthe de deux actions de la SECOS auprès de Mme Cécile Maury, au prix nominal de 30,00 €

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h35

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.